

Besançon, le 31 janvier 2023

RECTORAT

Dominique CHATTÉ
IA-IPR LV Espagnol
**Référente académique
pour les assistants de langues vivantes**
dominique.chatte@ac-besancon.fr

Nathalie EMBARKI
**Relais académique
pour les assistants de langues vivantes**
nathalie.embarki@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 BESANÇON Cedex

Madame la directrice, Monsieur le directeur d'école primaire
à l'attention des conseillers pédagogiques en Langues Vivantes
S/C Madame, Monsieur l'IEN de circonscription

Madame la directrice, Monsieur le directeur,

La campagne d'implantation des postes de langues vivantes étrangères pour l'année scolaire 2023-2024 est désormais entièrement dématérialisée sur la plateforme nationale ADELE gérée par France Education International (FEI). Vous trouverez dans le **tutoriel** en pièce jointe les **modalités de création du compte établissement**, étape indispensable pour pouvoir renseigner en ligne vos **demandes de postes accompagnées du projet pédagogique**.

Chaque école primaire doit impérativement créer son compte et déposer son projet pédagogique en précisant la quotité souhaitée (100% pour un temps plein -12 heures hebdomadaires-, autre pourcentage dans le cas d'un poste partagé avec une autre école ou un établissement du second degré).

L'école dépose un seul projet pédagogique qui englobe toutes les langues. En revanche, il est nécessaire de faire une demande par poste et par langue. L'école a la possibilité d'ajouter en annexe un document détaillant son projet pour chaque langue demandée.

Je vous saurai gré de bien vouloir procéder à la saisie en ligne de votre demande de postes avant le **27 février 2023**.

Il est à noter que toutes les demandes ne pourront être satisfaites. **L'attribution des postes repose sur deux critères principaux :**

- **L'hébergement de l'assistant dans l'établissement partenaire du second degré (conditions, loyer modéré)**
- **La pertinence du projet pédagogique autour de sa présence dans l'établissement.**

Rappel :

Le renouvellement des contrats sera autorisé pour 2023-2024 pour les assistants de langue de certains pays. Les assistants en sont informés. Les établissements doivent désormais saisir l'avis hiérarchique directement sur ADELE.

Si vous avez des questions relatives à l'utilisation de l'application ADELE, FEI vous propose un rendez-vous tous les mardis de 14h à 15h. Vous pouvez accéder à ces réunions [via ce lien](#) ou demander une assistance par mail : assistant@france-education-international.fr

Enfin, vous trouverez ci-après une note d'information importante concernant les postes d'assistants de langue anglaise.

Je vous remercie pour votre collaboration et vous adresse, Madame la directrice, Monsieur le directeur, mes meilleures salutations.



Dominique CHATTÉ
IA-IPR LV -Espagnol
Référente académique pour les assistants LV

Besançon, le 31 janvier 2023

RECTORAT

Dossier suivi par :
Catherine LANQUETIN
IA-IPR LV Anglais
Référente pour les assistants de langue anglaise
catherine.lanquetin@ac-besancon.fr

Madame la directrice, Monsieur le directeur d'école primaire

10, rue de la Convention
25030 BESANÇON Cedex

Objet : information importante concernant les postes d'assistants d'anglais à compter de la rentrée 2023-2024

Dans le cadre de la mise en place du « Plan d'actions anglais » suite aux résultats des tests de positionnement de 3^{ème} Ev@lang, il a été décidé d'augmenter la présence de locuteurs natifs pour accompagner les premiers stades de l'apprentissage de la langue avec une focale sur les activités de réception et de production orales.

Aussi, la répartition des postes d'assistants d'anglais, qui jusqu'ici, dans notre académie, privilégiait les lycées, sera repensée afin de faire bénéficier davantage d'élèves du premier degré et du collège de cette ressource.

Nous invitons donc les écoles à déposer des demandes de postes qui pourront être partagés autour de projets élaborés en concertation avec les établissements (collèges et lycées) d'un même secteur géographique.

L'inspection pédagogique régionale d'anglais reste à votre écoute pour toute information complémentaire sur la procédure de demande de postes et le renseignement du projet pédagogique.

Vous pouvez adresser vos questions à Catherine Lanquetin, IA-IPR en charge du dossier :
catherine.Lanquetin@ac-besancon.fr

Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension des enjeux de cette décision visant à amener un plus grand nombre d'élèves au niveau A2 au moins en fin de troisième et vous remercions de votre engagement au service de la réussite des élèves.

Po/ l'inspection pédagogique régionale d'anglais



Catherine LANQUETIN